

Règlement 2018

L'Aravis Sky Pursuit est organisée par l'association "Les Trailers des Aravis"

Participation :

Les courses sont ouvertes à toutes personnes licenciées ou non licenciées, de toutes nationalités, dont l'âge correspond aux catégories de la FFA.

Inscriptions :

Toute inscription devra obligatoirement être accompagnée soit :

- D'une photocopie d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running, délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation.
- D'un Pass'Running délivré par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation.
- D'un certificat médical datant de moins d'un an à la date de la compétition précisant de manière explicite la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat.
Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition, même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à l'IAAF.

Droits d'engagement :

Les inscriptions se feront exclusivement sur internet sur www.l-chrono.com avec paiement sécurisé par carte bancaire ou PayPal à partir du 15 janvier 2018.

L'ARAVIS SKY PURSUIT (Limitée à 500 Coureurs)

A partir de la catégorie Espoir

TARIFS: 40€ en solo avec (2 repas inclus)
60€ par équipe avec (4 repas inclus)

LE KV DU GRAND CHAMOIS (Limitée à 300 Coureurs)

A partir de la catégorie Espoir

TARIFS: 16€ avec (1 repas inclus)

LA SKY RUN DU PASSET (Limitée à 300 Coureurs)

28€ avec (1 repas inclus)

ATTENTION MAJORATION DE 5 € POUR LES INSCRIPTIONS SUR PLACE

Ravitaillement :

Seuls les coureurs porteurs d'un dossard visible et contrôlés ont accès aux postes de ravitaillement.

2 ravitaillements sur le KV solide et liquide

2 ravitaillements sur la SKYRUN solide et liquide + points d'eau

Tout coureur vu en train de jeter des déchets sur le parcours sera pénalisé.

Equipement :

L'équipement requis est édité par la FFA. Chaque coureur s'engage à posséder le matériel de sécurité pendant toute la durée de la course et à le présenter à chaque demande de l'organisation durant la totalité de l'épreuve. Des contrôles pourront être faits durant la totalité de la course.

Attention !!! IL n'y aura pas de Gobelets sur les ravitaillements.

Matériel obligatoire sur la SKYRUN

- Téléphone portable
- Réserve d'eau minimum 500ml
- Réserve alimentaire
- coupe vent light
- Couverture de survie
- Sifflet
- Gobelet

Matériel recommandé en fonction des conditions météo :

- Bonnet / Gants
- Collant
- Casquette
- Veste imperméable (type gore-tex) si mauvaise météo

Matériel obligatoire sur le KV

Matériel obligatoire :

- Réserve d'eau de 0,50 litre minimum
- Veste imperméable coupe-vent

Remise des dossards :

Chaque dossard sera remis en main propre au coureur sur présentation d'une pièce d'identité. Le retrait des dossards se fera à la Base Camp le samedi 28 juillet 2018 de 15h à 17h.

Barrières horaires :

Les barrières horaires sont données à titre indicatif, elles pourront être modifiées en cas de nécessité.

KV DELAIS DE 1H passage au niveau de la fin du téléski.

SKYRUN DELAIS DE 2H15 ravitaillement sous l'aiguille de Manigod.

L'arrivée d'un coureur sur une barrière horaire hors délais implique sa disqualification. Son dossard lui sera retiré. Dans le cas où le coureur souhaite continuer le parcours, son dossard sera aussi récupéré et le coureur ne sera plus considéré comme un participant, et ne sera donc plus sous la responsabilité de l'organisateur.

Modification du parcours / Annulation :

Pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours, les horaires de départ, les barrières horaires ou d'annuler l'épreuve en cas de mauvaises conditions météorologiques

Annulation d'inscription :

Pour les demandes d'annulation, seul les personnes avec un problème médical pourront se faire rembourser. Cette demande devra être faite avant le **20 juillet 2017**, sur présentation d'un certificat médical. (5 € seront quand même conservés par l'organisation pour les frais d'organisation)

Les demandes après cette date ne seront pas prises en compte.

Sécurité :

Des postes de secours sont situés sur plusieurs points du parcours. Ces postes sont en liaison radio avec le PC secours et course.

Chaque coureur devra porter assistance à toute personne en danger et de prévenir les secours ou bénévoles le plus proche.

Les secouristes et médecins sont habilités à mettre hors course tout concurrent inapte à continuer.

En cas d'impossibilité de joindre le PC course ou secours, vous pouvez appeler directement les organismes de secours:

- le 15 : SAMU, urgences médicales

- le 18 : pompiers

- le 112 : numéro des urgences sécuritaires, de secours aux personnes ou médical, accessible dans toute l'Union européenne.

Contrôle des dossards :

Votre dossard devra être visible, des contrôles auront lieu tout au long de la course. Toute personne non contrôlée sur l'un de ces points sera disqualifiée. Le concurrent qui abandonne devra remettre son dossard à un bénévole qui prévoira son retour sur la ligne d'arrivée. Dans tous les cas, il devra se présenter au PC Course à l'arrivée.

Assurance :

Un contrat de responsabilité civile a été souscrit par l'organisation pour la durée de l'épreuve.

Chaque concurrent doit obligatoirement être en possession d'une assurance individuelle accident couvrant les frais d'évacuation. Une telle assurance peut être souscrite auprès d'un organisme au choix, et notamment auprès de la FFA.

Abandons :

En cas d'abandon, le coureur doit obligatoirement se présenter au poste de ravitaillement ou bénévole le plus proche, et leurs donner le dossard.

Remise des prix :

Sur chaque course seront récompensés:

En solo: Les trois premiers hommes et femmes du scratch, ainsi que le premier de chaque catégorie.

En équipe: Les trois premières équipes hommes et les trois premières équipes femmes du scratch.

Les trois premières équipes mixtes du scratch.

Le meilleur temps du KV et le meilleur temps du Trail.

Droit à l'image :

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise les organisateurs à utiliser les images sur lesquelles il pourrait apparaître, prise à l'occasion de l'épreuve.

En s'inscrivant, chaque coureur prend personnellement les engagements suivant :

- Je déclare avoir pris connaissance du règlement.
- Je m'engage à respecter le règlement en tous points
- Je déclare être en possession d'une assurance individuel accident couvrant les frais de secours et d'évacuation
- Je déclare avoir en ma possession le matériel obligatoire durant la totalité de la course